

Retrouvez toutes les actualités de la fonction publique territoriale !



À LA UNE

CRET 2023 : Programme et inscription

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'EMPLOI TERRITORIAL EN **NORMANDIE**



QVCT*
SORTONS
DES IDÉES REÇUES !

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 DE 9H À 16H



*Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Les inscriptions à la 2e CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'EMPLOI TERRITORIAL sont ouvertes !

Venez participer et échanger autour du thème de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Cette journée sera l'occasion d'aborder les facteurs clés d'une démarche QVCT réussie. Enjeux, méthodes, perspectives et surtout retours d'expérience, nous vous attendons nombreux à ce rendez-vous régional :

le VENDREDI 13 OCTOBRE 2023
de 9H À 16H
au Pôle Agglo21
58 rue Lycette DARSONVAL, 50000 Saint-Lô

Cette conférence, animée par Bertrand Tierce, se tiendra en direct dans votre département et en simultané dans les 4 autres départements normands.

[Consulter le programme](#)

[S'inscrire](#)

[Consulter la synthèse de la 1re édition](#)

Référents déontologues : installation du collège

Vendredi 8 septembre, le collège de référents déontologues s'est réuni au CDG50 pour sa réunion d'installation.

L'occasion, pour eux, de signer le règlement intérieur de ce nouveau service aux élus et de délibérer sur les deux premières saisines reçues dès cet été.

Vous souhaitez contacter le collège ? Un formulaire de saisine est [disponible ici](#).



Recrutement : le CDG50 promeut vos emplois

En collaboration avec l'agence d'attractivité Attitude Manche, le CDG50 se mobilise pour attirer de nouveaux talents dans la fonction publique territoriale et faire face à la pénurie de candidats.

Ainsi, **jeudi 12 octobre**, nos équipes iront promouvoir, pour vous, vos emplois à pourvoir, lors de la **3e édition du salon Je m'installe en bord de mer**, à Paris.



Si votre collectivité s'apprête à lancer une procédure en vue d'un recrutement dans les mois qui viennent, nous vous proposons d'être le relai de cette offre auprès de ce public en quête de mobilité.

Pour ce faire, nous vous invitons à contacter Blandine HÉBERT, par téléphone, pour échanger sur vos projets de recrutement au 02 33 77 89 00.

À la rencontre des territoires

Depuis le début de l'année, le Cdg vous propose plusieurs rendez-vous pour vous accompagner dans la gestion de vos ressources humaines.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

1H POUR EN PARLER = webinaire sur un sujet d'actualité de la vie RH des collectivités

- **jeudi 14 septembre - 9h** : "Nouvelle bonification indiciaire (NBI)" : [s'inscrire](#)
- **jeudi 21 septembre - 9h** : "Les dispositifs de formation" : [s'inscrire](#)
- **jeudi 28 septembre - 9h** : "Les addictions" : [s'inscrire](#)
- **jeudi 05 octobre - 9h** : "La nomination des stagiaires" : [s'inscrire](#)
- **jeudi 19 octobre - 9h** : "Le RIFSEEP" : [s'inscrire](#)
- **jeudi 09 novembre** : le CET – Compte épargne-temps : [s'inscrire](#)
- **jeudi 23 novembre** : le recrutement (partie 1) : [s'inscrire](#)
- **jeudi 30 novembre** : travail et sédentarité : [s'inscrire](#)
- **jeudi 07 décembre** : le recrutement (partie 2) : [s'inscrire](#)
- **jeudi 14 décembre** : la laïcité : [s'inscrire](#)

PERMANENCES

- **lundi 25 septembre** : Saint-Lô : [s'inscrire](#)
- **lundi 02 octobre** : Coutances : [s'inscrire](#)
- **lundi 09 octobre** : Avranches : [s'inscrire](#)
- **lundi 16 octobre** : Martinvast : [s'inscrire](#)
- **vendredi 20 octobre** : Saint-Lô : [s'inscrire](#)
- **lundi 06 novembre** : Granville : [s'inscrire](#)
- **lundi 27 novembre** : La Haye : [s'inscrire](#)
- **lundi 11 décembre** : Saint-Hilaire-Petitville : [s'inscrire](#)
- **lundi 18 décembre** : Villedieu-les-Poêles : [s'inscrire](#)

Consulter le
programme

ACTUALITÉS

NOUVEAUTÉS

Focus sur la retraite progressive

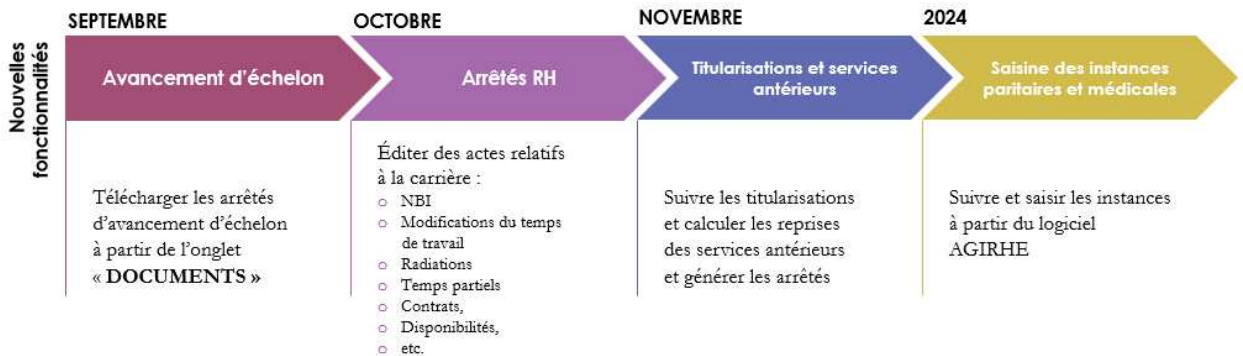
Parmi les mesures introduites par la réforme des retraites entrée en vigueur le 1er septembre 2023, le gouvernement a souhaité instaurer la possibilité pour les agents d'opter pour la retraite progressive. Cette disposition est censée venir amortir les conséquences du recul de l'âge de départ des agents, notamment pour ceux exerçant des métiers dits « pénibles ».

Nous vous invitons à consulter le document de la DGAFP qui précise les [modalités de la retraite progressive, ainsi que les conditions de demande des agents auprès de leur employeur](#).

Nous sommes en attente d'éclaircissements sur plusieurs dispositions de la réforme de la part de la CNRACL, notamment sur les outils de demande de la retraite progressive.

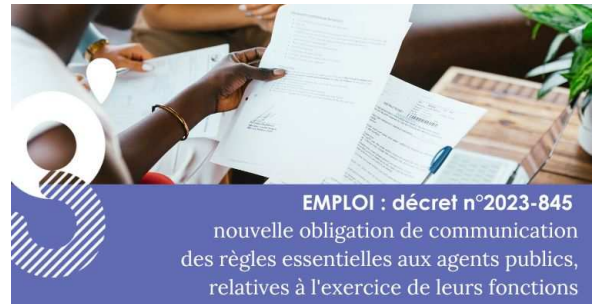
AGIRHE : ouverture de nouvelles fonctionnalités

Afin de vous faciliter la gestion de vos ressources humaines, nous allons ouvrir, d'ici la fin de l'année, de nouvelles fonctionnalités dans votre application AGIRHE. Première nouveauté, dès septembre, vous pourrez télécharger les arrêtés d'avancement d'échelon.

GAIN DE TEMPS**FIABILITÉ****TRACABILITÉ**

Focus décret : nouvelle obligation sur la communication des règles relatives à l'exercice des fonctions des agents

Le décret n°2023-845 du 30 août 2023, portant sur la communication aux agents publics des informations et règles essentielles relatives à l'exercice de leurs fonctions, est paru au Journal officiel. Il est complété d'un arrêté fixant les modèles de documents d'information prévus par ce décret. Applicable dès le 1er septembre 2023, ce décret a pour objectif de mettre en œuvre l'obligation ...



[En savoir plus](#)

Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) : mise à jour de la fiche pratique et du simulateur

Le [décret](#) et l'[arrêté](#) du 11 août 2023 qui prolongent l'application de la GIPA pour l'année 2023 sont parus au Journal Officiel du 13 août 2023. Pour consulter notre fiche pratique et le simulateur, cliquez [ici](#).

Prise en charge partielle des titres d'abonnement : modification du taux

Un [décret n° 2023-812 du 21 août 2023](#) modifiant le taux de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics, entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, est paru au JO du 23 août 2023.

Ce décret prévoit une augmentation de la prise en charge des titres d'abonnement de leurs agents par les collectivités. Celle-ci passe de 50% à 75% de la valeur annuelle mensualisée du titre de transport à compter du 1er septembre 2023.

RAPPELS

Donnez votre avis : grande consultation des agents publics

Transformation managériale, aménagement du temps de travail, égalité professionnelle, logement...

Portée par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, une consultation nationale est en cours pour permettre de **tracer une stratégie d'amélioration de la qualité de vie et les conditions de travail dans la fonction publique**. [En savoir plus](#)



Rapport Social Unique : pensez à saisir vos données !



RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Saisie de vos données

JUSQU'AU **31 OCTOBRE 2023**

EN SAVOIR PLUS
cdg50.fr

Toutes les collectivités territoriales et établissements publics doivent établir, tous les ans, un [Rapport Social Unique \(RSU\)](#), au titre de l'année écoulée.

Le Centre de gestion de la Manche vous invite à vous connecter sur l'application Données sociales.

Saisir les données sur
l'application

Instances paritaires : les prochaines dates

	DATE A RETENIR	DATE LIMITE RECEPTION DES DOSSIERS
CONSEIL MEDICAL (<i>restreinte</i>)	6 octobre 2023	19 septembre 2023
CONSEIL MEDICAL (<i>plénière</i>)	20 octobre 2023	2 octobre 2023
CCP	10 octobre 2023	19 septembre 2023
CAP	10 octobre 2023	19 septembre 2023
CST	30 novembre 2023	30 octobre 2023

Les tableaux d'avancement de grade réceptionnés au cours du 3e trimestre et au plus tard le 5 septembre seront publiés le 28 septembre 2023.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Avis de concours

- ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS : [en savoir plus](#)
- TECHNICIEN TERRITORIAL Principal de 2e classe : [en savoir plus](#)
- ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL Principal de 2e classe : [en savoir plus](#)
- ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL Principal de 2e classe : [en savoir plus](#)



[Se désinscrire](#) | [Modifier votre inscription](#)

139, rue Guillaume Fouace, CS 12309

50 009 SAINT LÔ CEDEX

02 33 77 89 00